

Brèves

EurOccupations : vers un dictionnaire européen des métiers !

Aboutir à un vrai marché du travail européen suppose que les individus et les entreprises disposent de repères sur le fonctionnement réel des divers marchés du travail nationaux. Parmi ces repères, la connaissance de la réalité des métiers et des formations qui, éventuellement, y conduisent semble l'information de base. C'est pour rassembler cette information, dans un souci comparatif, que le projet EuroOccupation a été lancé par la Commission européenne.

Dans le cadre du sixième programme communautaire de recherche et développement (PCRD), défini par la Direction générale de la recherche de la Commission européenne, le Céreq participe à un consortium chargé de l'élaboration du premier dictionnaire européen des métiers, commun à 8 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Pays-Bas et Royaume-Uni. Ce projet, baptisé EurOccupations, a débuté en mai 2006 et durera 3 ans. Il mobilisera au total 10 universités européennes ou instituts de recherches spécialisés notamment dans l'analyse du travail ou la recherche socio-économique comparée.

Dans un premier temps, chacun des partenaires exploitera ses nomenclatures nationales et ses propres ressources statistiques pour repérer 1 500 à 2 000 emplois et leur correspondance avec les libellés correspondants à l'étranger. Puis, au sein de 8 grands secteurs d'activité, 150 emplois ou métiers feront l'objet de descriptifs détaillés, avant validation par des experts. Ces 8 grands secteurs sont :

- les professions sanitaires et sociales ;
- l'éducation, la formation et la recherche ;
- l'industrie et les mines ;
- l'artisanat et le commerce, la construction, l'agriculture, la pêche et les activités connexes ;
- les services ;
- le transport, les communications et les voyages ;
- les professions libérales ;
- l'administration et les emplois de bureau.

Les descriptifs d'emplois comporteront des informations sur les tâches et compétences fondamentales, les exigences à l'embauche et les niveaux requis de formation. Ils seront établis à partir d'une synthèse des données bibliographiques et statistiques disponibles. À cette phase de préparation succèdera une phase de validation par des experts préalablement repérés et sollicités individuellement. Ainsi, dès janvier 2006, l'implication d'au moins dix experts par secteur permettra d'apporter un regard critique au matériau proposé pour l'enrichir et l'actualiser.

Ces experts seront sélectionnés en raison de leurs connaissances de professions ou secteurs spécifiques, parmi les professionnels en activité, les partenaires sociaux, les formateurs ou chercheurs, ainsi que les personnalités reconnues pour leur expertise particulière. À partir d'un questionnaire proposé, ils se prononceront sur le contenu d'un ou plusieurs métiers relevant de leur champ de compétence dans leur pays. Cette première formulation sera complétée si nécessaire par une réunion de synthèse. Les experts pourront également être sollicités par l'Université Erasmus de Rotterdam, coordinateur du projet, pour répondre à des questionnements apparus lors de la phase de confrontation des résultats entre les différents pays.

À l'instar des autres partenaires d'EurOccupations, le Céreq coordonnera l'opération au niveau national, puis prendra part aux arbitrages internationaux et à la valorisation/dissémination des résultats du projet. Les 150 emplois décrits seront mis en ligne pour offrir, tant au monde de la recherche qu'aux milieux professionnels, une table de correspondance pointant les similitudes et la variabilité des emplois entre 8 pays européens.

■ Contact : Sylvie-Anne Mériot (Céreq),
tél : 04 91 13 28 28,
e-mail : meriot@cereq.fr.

Site du projet et réseau international :

www.eurooccupations.org

